



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

Président du groupe d'études sur la gastronomie

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Edouard PHILIPPE

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 007 PARIS

Aubenas, le 16 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Le monde, notre pays, traversent une crise sanitaire sans précédent. Le gouvernement a su prendre les mesures sanitaires qui s'imposaient pour protéger les Français.

Il est aujourd'hui certain que les conséquences économiques de l'épidémie de COVID19, au-delà de ses conséquences sanitaires et humaines, seront sévères ; et que la croissance française sera durement impactée.

Derrière cette crise sanitaire se profile une crise économique majeure, qui si nous ne faisons rien, sera plus violente encore que celle de 2008 avec la perspective d'une récession d'ampleur. Après l'urgence sanitaire, le gouvernement doit donc déclarer l'état d'urgence économique.

Je me permets dans cette perspective de vous transmettre des propositions concrètes issues d'échanges avec les acteurs économiques de terrain :

- Application immédiate des mesures d'urgence pour la trésorerie des entreprises au niveau de tous les services de l'Etat, mais aussi des banques et des assurances qui ne peuvent pas prendre en charge les pertes d'exploitations en cas de pandémie. Il faut remédier à cette situation ubuesque.
- Plus qu'un simple report, une exonération des charges sociales, fiscales et de la TVA pour les mois de février et de mars 2020, davantage si l'épidémie perdure.
- Reconnaissance en état de catastrophe économique suite au Covid-19.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr

- Mise en place d'un numéro de téléphone unique pour accompagner les entreprises dans leurs démarches fiscales et sociales : un 15 d'urgence économique.

- L'examen d'un projet de loi de finances rectificatif dans les meilleurs délais pour dégager les moyens financiers nécessaires à cet accompagnement des entreprises et de leurs salariés. Dans ce cadre, la situation des indépendants doit être examinée en priorité car ils sont les grands perdants : pas de chômage et plus de clients.

- J'ai également demandé à Monsieur le Préfet de l'Ardèche d'organiser une réunion de crise spécifique avec les acteurs du tourisme (UMIH, FDHPA, Gîtes de France, ADT, Consulaires...) à l'aube de la saison touristique.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces suggestions dans une situation particulière qui nous oblige au-delà de nos courants politiques respectifs, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Tuer le virus
mais pas l'économie locale

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

